

Réunion du 16 septembre 2013

Visioconférence - RENNES/SAINT-BRIEUC/BREST

Ordre du jour

- Retours sur groupe national piloté par le CNIG et le CERTU
- Retour sur le groupe national occupation du sol du CERTU,
- Point sur les servitudes d'utilité publique et PLU (DREAL), Visualisation sur GéoBretagne
- Points divers

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
	1	BARGAIN Julie	ADEUPA
		BASLE Myriam	Rennes Métropole
1		BODET Frédéric	Coglais communauté
1		BOURHIS Laurent	DDTM29
1		CHASLE-HEUZE Anne	DDTM35
	1	CHAUCHAIX Etienne	Pays de Redon-Bretagne Sud
1		DEGOUYS Arnaud	Région Bretagne
1		DELEURME Arnaud	CC Bretagne Romantique
1		DENIEL Julien	EPF
	1	DUCEUX Sylvaine	Lorient agglomération
1		FORTIN Thomas	SAFI (CG29)
1		HYVERNAGE Morgane	Saint-Brieuc agglomération
1		JACQ Tanguy	CC Pays d'Aubigné
1		JUHEL Nolwenn	Lorient agglomération
		JULES Patrick	DREAL
1		LE GALLIC Erwan	Quimper communauté
1		LE GOFF Jordan	Pays de Pontivy
		LE ROUX Loïc	DDTM22
1		LELU Julia	CC Pays de la Roche aux Fées
		LHABITANT Dorian	CC Paimpol-Goëlo
1		MILLE Mickaël	Pays de Saint-Brieuc/Saint-Brieuc agglomération
		OLIVIER Sébastien	DREAL
1		REFAUVELET Julien	CC de Brocéliande/Pays de Brocéliande
1		RENAUD Gwénaél	CC Côte d'Emeraude
1		RICHARD Vianney	Syndicat mixte du Pays d'Auray
1		ROUILLARD Vincent	DREAL
		TISSOT Edouard	DREAL
1		VINSONNEAU Lydie	Région Bretagne
1		VOURC'H Grégoire	Brest Métropole Océane
20	3		

Préambule : présentation des petits nouveaux du pôle métier !

Bienvenue à :

Erwan Le Gallic, nouveau référent technique GéoBretagne de Quimper communauté,

Frédéric Bodet, référent technique GéoBretagne pour Coglais communauté,

Mickaël Mille, référent technique GéoBretagne pour le Pays de Saint-Brieuc et Saint-Brieuc agglomération,

Arnaud Deleurme, référent technique GéoBretagne pour le Communauté de communes Bretagne Romantique.

En rouge : questions/remarques à faire remonter auprès du groupe national

Retours sur le groupe national PLU CNIG/CERTU

L. Vinsonneau fait un retour de la dernière réunion du groupe national PLU du 19 juin 2013.

Géoportail national dédié à l'urbanisme

Dans le cadre des lois Duflot, un projet piloté par le Ministère et l'IGN est en cours au niveau national pour la constitution d'un Géoportail de l'urbanisme.

Les collectivités non impliquées jusqu'à la date de la réunion, l'ont été depuis (une prochaine réunion a lieu le 18/09/2013).

Les fonctionnalités envisagées pour le grand public sont : localisation, navigation, sélection de couches, consultation des données de références, des documents d'urbanisme et PDF du règlement, outils de croquis, impression.

Les fonctionnalités supplémentaires pour les professionnels sont envisagées : authentification, téléchargement en masse.

Des liens sont annoncés avec GéoADS et les flux de données.

Un **outil de validation** est envisagé pour pouvoir « certifier » les données d'urbanisme. **ATTENTION** : il ne pourra fonctionner a priori que pour les données conformes au cahier des charges national.

Une V1 est prévue pour fin 2014.

Réactions du pôle métier :

Quelle structuration unique au final ? Comment gérer les différentes implémentations et l'extension de champs ? Intérêt pour un validateur libre de droit.

La démarche présente de l'intérêt mais quelle faisabilité à terme ?

Question connexe : les collectivités auront-elles accès à terme à GeoADS ?

Pré-requis : s'appuyer sur ce qui existe déjà (GéoBretagne) pour ne pas avoir à faire plusieurs fois le travail.

Google document GéoBretagne

Le [google document](#) mis en place en Bretagne a été examiné en séance.

Il ressort que quelques questions sont redondantes, que beaucoup de sujets nécessiteraient d'être discutés avec un expert national car une question appelle souvent des compléments, et que certains items seraient hors du cadre du code de l'urbanisme géré dans le cadre du cahier des charges national.

Luc De Rosa était invité à cette réunion mais il n'a pu venir dialoguer avec les acteurs locaux (il a changé de poste entre temps).

Une proposition (restant à valider) est faite sur la constitution d'une « hotline » sur ces questions animée par le CEREMA (futur organisme fruit de la fusion des CETE, du CETMEF, du SETRA et du CERTU au 1^{er} janvier 2014)

Réactions du pôle métier :

Le pôle métier souhaite qu'un expert national vienne aborder ces questions avec les acteurs bretons (à programmer pour une future réunion). Si ce n'est pas possible, voir si d'autres régions (PACA, Pays de Loire) seraient intéressées pour que nous actions tous ensemble une façon de faire « locale ».

G. Renaud fait part du fait qu'aucune réponse n'a été apportée à sa question il y a quelques temps sur le fil de discussion du georezo (corrigé depuis la réunion)

Information : que ceux qui souhaitent contribuer au [google document](#) se fassent connaître auprès de L. Vinsonneau car suite à un usage malveillant, le fichier a du être fermé en écriture.

Remarques Région PACA

A. Clozel a évoqué la proposition de la ville d'Avignon de classer en 4 classes pour favoriser la symbologie, ce qui semble difficilement applicable à l'échelon national. Elle a également souligné l'intérêt de travailler sur une standardisation pour les éléments hors tronc commun, ce qui rejoint les préoccupations bretonnes.

Servitudes

Prescriptions à valider pour septembre 2013

Le groupe national est parti d'un modèle relationnel pour le mettre à plat et assurer sa mise à jour.

Remarque faite par M. Mille sur la difficulté d'intégrer des données constituées à partir d'un scan25 dans un plan dont le référentiel est le cadastre. Réponse apportée en réunion : oui, c'est compliqué mais c'est la loi qui veut cela : souvent les servitudes sont prévues pour être utilisées à une échelle donnée (ex. 1/100000ème) et pas celle du cadastre. La réponse à faire est : le plan est essentiellement là pour que l'utilisateur puisse contacter le gestionnaire de servitudes.

Prochaines réunions du groupe national:

20/09/2013 : FN SCOT/FNAU, SI17

21/11/2013 : e-PLU, PSMV

Retour sur le groupe national Occupation du sol

V. Richard fait un compte rendu oral de sa participation au groupe national sur l'occupation du sol.

Préalable

Fait suite à l'appel à commentaires diffusé sur la liste de diffusion GéoBretagne.

Via le réseau ARF, une réunion des régions a eu lieu au préalable. Le souhait était d'harmoniser le discours des régions avant la réunion nationale afin que l'intérêt des régions soit bien pris en compte (open data sur la couche constituée, clarification sur les rôles de chacun, ex. Qui s'occupe de l'intégration des données ?)

Groupe national du 4 juillet

Point sur le COMOR (Comité d'orientation : instance de pilotage du projet qui décide et valide les propositions éventuellement faites par le groupe technique national. Participants à cette instance : Ministère, l'IGN et Benoît Gourand (CERTU), en tant que représentant du groupe national occupation du sol.

Toutes les informations sont sur le site IGN : <http://www.ign.fr/institut/activites/projet-ocs-ge-occupation-sol-a-grande-echelle>

C'est là aussi qu'il y aura les jeux de test.

Les questions des régions ont été posées :

→ **Comment se positionne l'IGN ?** : simple intégrateur ou producteur ou les 2 ? : pas encore tranchée, dépendra des moyens alloués et des configurations multiples locales

→ **Méthodologie précise sur le « squelette »** pour pouvoir le confronter en local pour ceux qui ont déjà fait : IGN va diffuser (bon présage sur le statut de co-producteur). Question de la reproductibilité de la méthode IGN, de la mise à jour, et de la mise à disposition de la couche squelette ? 4 régions en test sur des squelettes existants.

→ **Nomenclature : problème repéré sur les champs en jaune** (postes potentiellement produits par l'IGN à l'échelle nationale) au niveau de l'agrégation de l'économique, du commercial et résidentiel : il a été acté que l'IGN se mettrait en ordre de marche pour différencier ces grandes catégories d'usage utiles aux territoires (réflexion sur l'utilisation des fichiers MAJIC en appui)

→ **Synoptiques d'organisation demandés** sur la consultation et la production de la donnée concernant l'occupation du sol

→ **Présentation du partenariat PIGMA-IGN.** Aquitaine est partie sur une UMC de 1000m² sur artificialisé et 10000m² en rural (500 et 2500 pour base nationale). Aquitaine a financé et IGN récupère gratuitement pour intégration en redécoupant. Pose question car on utilise le moins précis pour faire le plus précis.

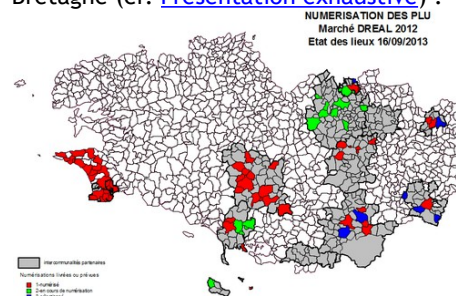
Souhait des collectivités : intégrer des acteurs historiques (bureaux d'études) aux réflexions sur la base OCS GE pour capitaliser sur leur expérience, affiner la méthodologie et réfléchir au modèle économique : 1ère réunion le 17 septembre avec l'IGN.

Appel à commentaires : pas mal de remontées. 1/10ème des remarques traitées seulement pendant l'après-midi donc méthodologie changée : le CERTU va travailler à une réponse à chaque remarque et ensuite validation à l'occasion des réunions à venir.

Prochaine réunion le 4 octobre 2013.

Point sur les PLU

V. Rouillard fait un état des lieux de la démarche de numérisation des PLU en Bretagne (cf. [Présentation exhaustive](#)) :



29 : 22 communes. contrôle terminé, en attente du mode de diffusion

35 : 15 communes.

56 : 17 communes livrées en juin et juillet.

Livraisons annoncées : 5 communes sur le Morbihan et 11 pour le 22 (fin septembre).

À venir :

35 : 7 communes de 2012, Bretagne romantique et Pays d'Aubigné

22 : Pays de Dinan ? Lannion ? Rostrenen ?

56 : Arc Sud

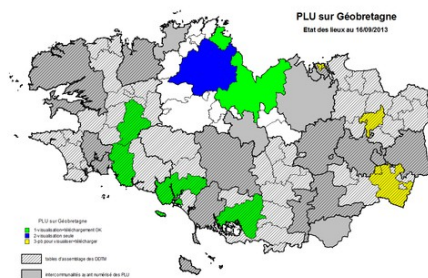
Pays de Guingamp : la numérisation est déjà prise en charge, les données sont disponibles sous forme de flux WMS sur GéoBretagne.

La difficulté de la DREAL réside aujourd'hui dans le fait de trouver des territoires partants pour s'investir sur le contrôle et la mise à jour du document d'urbanisme. Un appel va être fait sur la liste GéoBretagne.

Alerte sur le travail du prestataire : problème de calage sur le cadastre pour le Pays de Pontivy et Pays d'Auray. Attention à fournir : le plan cadastral de l'acteur local (cf. V.Rouillard fait remonter au prestataire).

Pistes de numérisation à venir : CC presqu'île de Rhuys, Pays de Redon, Pays de Ploermel, CIDERAL ?, Pays de Chateaugiron, Pays de Fougères, Pays de Vitré (pas de moyens à l'heure actuelle pour le contrôle)

Etat de lieux des données disponibles sur GéoBretagne



Pays de Saint-Brieuc : mise à disposition des PLU et servitudes.

Pays de Guigamp : mise à disposition via un flux WMS interne

Brest : un problème juridique a entraîné le retour au POS. Des tests sont en cours pour fournir des flux OGC.

CC Pays de Roche aux Fées : a fini d'assembler les PLU, va les fournir. Retard lié à un défaut du prestataire qui n'a pas fait remonter le texte réellement affiché sur le plan. Le libellé ne reprend pas ce qui est sur le plan mais la description figurant dans le cahier des charges. Mauvaise interprétation du prestataire. V. Rouillard va lui faire remonter le problème.

Diffusion des PLU sur GéoBretagne

Constat

Un débat a été lancé sur la liste de diffusion GéoBretagne pour optimiser avec les partenaires la diffusion des données d'urbanisme. Actuellement, on dispose souvent d'un lot pour chaque couche. Parfois 11 fiches pour un PLU. Si

les PLU sont communaux, cela démultiplie très rapidement les fiches et il est difficile de s'y retrouver.

Discussions en réunion

→ Sur le zonage, le plus adapté est souvent par EPCI ou intercommunalité (l'échelon communal n'est pas forcément adapté). Il faudra alors trouver des solutions pour automatiser l'agrégation en cas de mise à jour communale.

→ Il pourrait y avoir une fiche « parent » PLU et une fiche « enfant » par couche.

→ 1 fiche de métadonnée pour plusieurs flux, est-ce compatible INSPIRE ?

→ DDTM29 : une application va être mise en place pour avoir un lot zippé par commune (comme l'application de téléchargement du cadastre)

Décisions

→ OK pour téléchargement à la commune mis à jour très régulièrement. Voir si les droits pour fournir les zip communaux pourraient être étendus à d'autres partenaires qui le souhaitent.

→ Visualisation sur GéoBretagne gérée : EPCI ou commune ? Idée lancée : pourquoi pas à la commune tant que le territoire intercommunal n'est pas exhaustif, puis passage à un PLU agrégé ensuite ?

Attention : si le flux change ou est supprimé, il faut avertir sur la liste GéoBretagne

→ Pays de Saint-Brieuc : assemblé au niveau du Pays et sera mis à jour au fil de l'eau, par souci de minimisation des fiches de métadonnées.

→ A voir : création d'un WMC GéoBretagne avec toutes les couches PLU.

Lien vers le règlement d'urbanisme

Un des usages finaux fortement souhaité est le lien vers le règlement d'urbanisme. Pour cela il faut que le **champ ad'hoc prévu dans le cahier des charges national soit dûment rempli d'une URL pointant sur internet**. Cap L'Orient est en cours (sans doute livraison fin octobre) et devrait être la première collectivité à le proposer. Pour ceux qui ne disposent pas de lieu de stockage internet, voir comment GéoBretagne peut y répondre par subsidiarité.

Point et informations divers

Informations aux collectivités sur révision PLU

A la dernière réunion, on avait retenu le principe de disposer d'un fichier excel (tous les 3 mois) sur les infos DDTM et de SUDOCUH qui est une appli intranet du Ministère pour le suivi des procédures de documents d'urbanisme.

Tour de table des pratiques :

35 : tableau excel mis à jour en continu

56 : base Postgresql mise à jour en continu sur un serveur local

29, 22 : mise à jour en continu sur SUDOCUH

Accord trouvé sur les champs à conserver dans le tableau régional :

- nom de la commune
- code insee
- date d'approbation
- état2 (sur une révision en cours)
- nombre de modifications
- date de lancement de la procédure
- observations

Besoins remontés par les collectivités : surtout autour des modifications car c'est le plus difficile à suivre.

Point sur les SUP

à signaler sur GéoBretagne :

→ **35** : remplacement des lots par EPCI par un lot départemental (non contrôlé)

→ Rennes Métropole : SUP non téléversées

demandes :

→ Lorient : il manque les listes SUP

→ Pontivy + Auray : demander à la DDTM

→ DDTM 35 : renumériser les PT2

→ DDTM 22 : diffusion sur GéoBretagne -> assembler toutes les communes

Code régional Zone humide

Une ambiguïté est à lever dans le cahier des charges national.

Pour rappel, un code 17 avait été créé il y a quelques années au niveau régional. Puis un code 18 est venu le supplanter au niveau national. Mais en fait il ne concernerait que les zones littorales. Concrètement il ne doit pas être utilisé pour des zones non littorales. Et pas de

code prévu pour les zones humides (hors littoral) donc où les mettre ?

Le Finistère a acté des zones Nzh.

Tableau de bord de suivi de la numérisation des documents d'urbanisme

Une mise à jour à été faite fin juillet. Elle est [disponible sur GéoBretagne](#).

Aide au contrôle des données

PLU numérisés (ex. De la CC du Pays de la Roche aux Fées)

Julia Lelu [met à disposition sur GéoBretagne des documents lui servant pour le contrôle des PLU numérisés](#) :

→ fiches de contrôle de la DDTM (une vierge et une remplie pour exemple)

→ un dictionnaire de données par commune (en colonne),

Suites à donner

Tous (notamment ceux qui y ont contribué et A. Chasle Heuzé qui voit avec son collègue urbaniste) : examen des réponses apportées sur le [google document](#) au questionnement des acteurs bretons,

L. Vinsonneau : propose au groupe national Plu qu'un expert urbanisme puisse intervenir dans le cadre du PM urbanisme de GéoBretagne,

L. Vinsonneau : remonte au groupe national les **points en rouge**,

L. Vinsonneau : relance IGN au niveau régional pour savoir où en est-on du partenariat sur l'occupation du sol,

V. Rouillard : lance un appel sur la liste de diffusion GéoBretagne pour connaître les territoires intéressés par un financement de la numérisation de leur PLU, sous réserve d'un investissement possible pour le contrôle et la mise à jour à venir,

V. Rouillard : fait un retour au prestataire du marché de numérisation sur les alertes posées par les acteurs locaux,

V. Rouillard : établit une première version du tableau trimestriel régional sur l'information aux collectivités concernant les modifications et révisions de PLU,

L. Vinsonneau : voit pour la création d'un WMC PLU et la mise à disposition éventuelle d'un entrepôt internet pour stockage des règlements

PROCHAINE RÉUNION

date à déterminer

(portera sur l'examen des demandes du [google doc](#))

en visioconférence - Rennes (salle Chateaubriand)/points infos région Brest et Saint-Brieuc / agglomération de Lorient